

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025-2026

— Formation en Allergologie pour Assistant Médical



FORMULAIRE À RENVOYER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AU SECRÉTARIAT ANAFORCAL
secretariat@anaforc.fr

Cette formation est désormais ouverte aux infirmiers diplômés d'État et secrétaires médicaux intéressés par l'allergologie. Veuillez noter que la formation a été créée pour un niveau d'assistant médical.

PARTICIPANT

Civilité Mme M.

Nom Prénom

Date de naissance

E-mail Téléphone

Statut Assistant médical Secrétaire médical Infirmier

Adresse professionnelle (sinon personnelle)

Libellé (nom, prénom ou structure)

Adresse

Code postal Ville

Pays

EMPLOYEUR

E-mail Téléphone

Praticien Titre Dr Pr Civilité Mme. M.

Nom Prénom

N° RPPS

Spécialité

Ou Structure

La formation comprend un stage facultatif de 1 ou 2 jour(s). **Merci d'indiquer si l'employeur accepte d'être maître de stage et de recevoir dans son établissement un assistant médical en formation** (on peut être maître de stage si on emploie un assistant médical, ayant des connaissances en allergologie, n'ayant pas le diplôme d'infirmier, et ne travaillant pas en collaboration directe avec un infirmier) :

Oui Non



DROITS D'INSCRIPTION

Les frais de la formation s'élèvent à **500 €** net de taxe (tout compris).

Les droits d'inscription comprennent :

- L'accès à la formation en ligne sur le site de l'ANAFORCAL (accessible à tout moment)
- Trois réunions en visioconférence (samedi de 10h à 12h : 06/12/2025, 31/01/2026 et 21/03/2026; dates pouvant être modifiées ultérieurement) avec les autres participants et des allergologues
- La possibilité d'effectuer un stage d'1 ou 2 jour(s) chez un allergologue (entre janvier et mars 2026) (facultatif)
- Une réunion de 2h en présentiel lors du CFA 2026 à Paris, le vendredi 24/04/2026 de 8h à 10h

Les informations concernant les 3 réunions en visioconférence, les possibilités de stage et la réunion en présentiel lors du CFA 2026 vous seront communiquées par la suite.

Après avoir lu >80% de chaque module de la formation en ligne, avoir été présent aux réunions visio des modules 1, 2 et 3, et à la réunion présentielle au CFA, **le participant recevra une attestation officielle de formation en allergologie pour assistant médical délivrée par l'ANAFORCAL**. Non qualifiante, cette attestation de formation ne remplace pas le CQP (certificat de qualification professionnelle) d'assistant médical et ne peut être remise à sa place à la CPAM.

Pour les inscriptions tardives, le participant aura accès à la formation en ligne dès son inscription mais la réunion en présentiel sera reportée lors du CFA de l'année suivante, après validation des 3 modules et participation aux 3 réunions correspondantes. Le participant recevra donc son attestation de formation au CFA de l'année suivante.

En cas de retard dans la validation des modules et/ou d'impossibilité de participations aux réunions en visioconférence, il sera possible de prolonger la formation jusqu'au CFA de l'année suivante.

Une fois le formulaire d'inscription réceptionné, vous recevrez par mail une convention de formation comprenant notamment les modalités de règlement. Après réception de votre règlement et de la convention de formation signée, le participant recevra ses codes de connexion à la formation en ligne.

En cas de besoins spécifiques, contacter le référent handicap Dr. Hoai-Bich TRINH (faam@anaforcal.fr).

ADRESSE DE FACTURATION si différente de l'adresse professionnelle renseignée précédemment

Libellé (nom, prénom ou structure)

Si structure, représentée par (nom, prénom, fonction)

Adresse

Code postal Ville

Pays

PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer uniquement l'inscription du participant à la formation en allergologie des assistants médicaux.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en envoyant un courriel à secretariat@anaforcal.fr.

- En cochant cette case, l'employeur garantit avoir pris connaissance et accepté les conditions relatives à la protection des données personnelles.
- En cochant cette case, le participant garantit avoir pris connaissance et accepté les conditions relatives à la protection des données personnelles.
- En cochant cette case, le participant accepte de recevoir des informations de la part de l'Association Française des Assistantes Médicales en Allergologie.

Date et signature de l'employeur

Date et signature du participant